

Professions Religieuses.

SŒURS MARIANITES.

Mercredi, le 15 août, Sa Grandeur Monseigneur Fabre était au couvent des Sœurs Marianites de Ste. Croix, à St. Laurent, pour présider à une cérémonie de prise d'habit.

Les personnes suivantes firent leurs vœux solennels en cette circonstance :

Delle Herminie Archambault, fille de J. N. A. Archambault, Ecr., Notaire, de Varennes, qui reçut le nom de Sœur Marie de St. Jean de la Croix, et Delle. Méliana Laliberté, de St. Jacques de l'Achigan, en religion Sœur Marie de Ste. Adèle.

Sa Grandeur était accompagnée à la cérémonie du Révérend Messire Dubé, curé de St. Martin, et des Révérends MM. Beaudet, Bourbonnais, prêtre desservant de Varennes, Maréchal et Beauchamp, de Notre-Dame de Grâce, Dagenais, Lefebvre, etc.

Une allocution appropriée à la circonstance fut prononcée par Sa Grandeur pendant cette belle et touchante cérémonie, qui fut non-seulement une fête pour les religieuses mais qui restera comme un souvenir heureux pour les assistants.

BON PASTEUR.

Le 21 juillet, une cérémonie du même genre avait lieu au Couvent du *Bon-Pasteur* de Québec.

Mgr. Cazeau, chapelain de l'ordre depuis plusieurs années, adressa la parole. Il démontra éloquemment la beauté de la vie religieuse et ses strictes obligations. Son allocution produisit d'agréables et douces émotions, et après cette touchante instruction eût lieu la cérémonie des vœux.

Les révérendes Sœurs Marie de l'Annonciation, Ste. Eléonard et Marie des Neiges furent appelées à faire profession.

Les demoiselles dont les noms suivent revêtirent le saint habit religieux : Dllcs. Monnaghan, de Québec, dite Ste. Agnès de Jésus ; Laliberté, de Ste. Croix, dite Sœur Ste. Vincenne ; Plourde, de la Rivière du Loup, en Bas, dite Sœur St. Joachim ; Langlois, de Québec, dite Sœur Marie de Lourde ; Thomassin, de St. Joachim, dite Sœur Ste. Blandine ; Jobin, de Château Richer, dite Sœur St. Ignace ; Catellier, de St. Gervais, dite Sœur Ste. Virginie.

COUVENT DE SILLERY.

Nous lisons ce qui suit dans le *Nouvel-iste de Québec* :

Le couvent de Jésus Marie, à Sillery, était le 19 courant le théâtre d'une cérémonie bien touchante.

Agenouillées aux pieds de la Vierge Immaculée, six jeunes filles renonçaient au monde pour se vouer exclusivement au culte de la Mère de Dieu. Elles paraissaient toutes heureuses de la décision suprême qu'elles venaient de prendre.

Nous n'avons pu encore nous procurer la liste complète des jeunes filles qui ont prononcés leurs derniers vœux. Nous savons seulement que Mlle. Naulin, de Ste. Foye, et Mlle. Valin, de Québec, sont au nombre de celles qui ont revêtu l'habit religieux.

Ce même jour, quatre autres jeunes filles, qui ont puisé leur éducation dans cette même institution, y prenaient le voile blanc. L'une d'entre elles, Mademoiselle Arthémise Gosselin, en religion sœur Ste. Apolline, est de la paroisse de St. Sauveur de Québec.

Cette belle cérémonie, à laquelle figuraient un grand nombre de parents et amis des nouvelles professes, était présidée par Monseigneur Cazeau, assisté du Révd. M. Drolet, curé de Sillery, et du Révd. M. Octave Audet, chapelain du couvent.

HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR.

Mercredi, le 15 juillet, Mlle. Lessard, de Québec, prenait aussi le voile à l'Hôpital du Sacré-Cœur, à Québec.

Changements Ecclésiastiques.

Mgr. Duhamel, Evêque d'Ottawa, a fait les changements ecclésiastiques suivants : le Révd. M. Collins est transféré de la paroisse de Saint Patrice à celle de Gloucester ; il est remplacé à Saint Patrice par le Révd. M. O'Connor. Le Révd. M. Brunet est transféré d'Aylmer à Désert, et il est remplacé, à Aylmer, par le Révd. M. Dusère, de Gloucester.

Faux Billets.

Des Billets de \$10 de la *Consolidated Bank* sont en circulation, paraît-il, et nous mettons le public en garde contre cette émission de faux billets, n'étant point ordonnée par la Banque.